

Code Natura 2000 : A 038

Cygne chanteur

Carte d'identité

Nom scientifique : *Cygnus cygnus*

Classification : oiseau, Anatidé

Taille : 145-160 cm

Poids : 8 à 11 kg

Présence en Wallonie : novembre à mars

Nid : au sol, au bord des lacs du Nord de l'Europe

Nombre d'œufs : 4 à 7

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : Europe occidentale et Europe du sud-est.

Alimentation : essentiellement herbivore

Protection : protection de ses habitats de nidification, tranquillité des sites d'hivernage, maintenir ou développer les herbiers aquatiques



Identifier

En plein cœur de l'hiver, un petit groupe de cygnes s'est arrêté dans les cultures à proximité de l'étang. Ils y brouettent activement le colza qui recouvre le sol. Les oiseaux plus gris sont les jeunes qui accompagnent leurs parents pour découvrir les meilleurs sites d'hivernage. En regardant attentivement les adultes, on remarque qu'ils ne sont pas tout à fait comme les cygnes tuberculés qui nichent d'habitude sur l'étang. La couleur du bec (jaune et noire) est différente de l'orange et noir du tuberculé et la tête est plutôt triangulaire qu'arrondie. Il s'agit de cygnes chanteurs ou de cygnes de Bewick. Leur grande taille fait plutôt penser à des cygnes chanteurs.

Les différences entre les cygnes chanteurs (appelés aussi cygnes sauvages) et les cygnes de Bewick sont minimes. La taille est un bon critère (le cygne de Bewick est plus petit) mais ce n'est pas toujours facile de juger de la taille sans comparaison. La coloration du bec est l'autre critère de différenciation : le cygne chanteur a une plaque jaune assez étendue qui va en général jusqu'au-delà des narines tandis que le cygne de Bewick a moins de jaune au bec, ses narines étant dans la partie noire du bec. Toute proportion gardée, le cou du cygne chanteur est plus grand et élancé que celui du Bewick. Il faut donc une bonne paire de jumelles ou une longue vue pour différencier les deux espèces. Les cygnes présents en été sont les cygnes tuberculés, les deux autres espèces migrent vers le grand Nord dès la fin du mois de mars.

Les premiers oiseaux de retour ont souvent la tête salie par la tourbe dans laquelle ils se nourrissent activement

pendant toute la saison de reproduction. Cette couleur légèrement marron disparaît avec le temps.

Observer

Le cygne chanteur est un hivernant irrégulier et très localisé en Wallonie. Notre région est située en limite de l'aire d'hivernage et juste en dehors des couloirs migratoires principaux. On observe surtout les cygnes sauvages lors d'hivers rigoureux, les oiseaux hivernant aux Pays-Bas quittent les plans d'eau gelés du Nord pour se réfugier temporairement chez nous.

En général, les oiseaux observés en Wallonie sont en migration et ne restent que quelques jours. Mais depuis le milieu des années '80, quelques cygnes chanteurs ont trouvé un site d'hivernage qu'ils fréquentent régulièrement depuis. Ce site de l'Entre-Sambre-et-Meuse, situé à Roly, accueille chaque année quelques individus qui s'y attardent en général tout l'hiver. Les familles reviennent d'année en année sur le site d'hivernage s'ils n'ont pas été dérangés. L'arrivée des individus sur le site peut aussi être très tardive (en milieu ou en fin d'hiver).

L'habitat d'hivernage est surtout constitué d'un plan d'eau peu profond, situé à proximité de cultures et de prairies.

En migration, le cygne chanteur peut s'arrêter à peu près n'importe où tant qu'il y trouve suffisamment de nourriture et un plan d'eau non loin pour passer la nuit à l'abri des prédateurs terrestres.

En Wallonie, le cygne chanteur se nourrit essentiellement dans les cultures d'hiver. Le colza est son aliment préféré, l'escourgeon et le froment sont aussi à son menu. Dans l'eau, les cygnes mangent aussi la végétation aquatique (plantes, racines...) qu'il va chercher jusqu'à un mètre de profondeur.

Protéger

Le dérangement humain peut chasser définitivement les cygnes chanteurs d'un site occupé régulièrement. Les collisions avec les câbles électriques et les éoliennes sont une cause non négligeable de mortalité dans les pays abritant de grandes populations. Bien qu'aucun cas n'ait encore été relevé chez nous, ce risque doit rester connu face à la prolifération des parcs éoliens. Enfin, le manque de nourriture en hiver dans les cultures (assolement sans colza ou sans céréales d'hiver) et la pollution des plans d'eau peuvent aussi affecter la présence à long terme de cygnes sur un site.

La principale mesure de gestion à prendre dans les sites occupés est de maintenir la tranquillité des oiseaux, particulièrement le soir au dortoir. Néanmoins, il est possible de rendre plus attractif les habitats de cette espèce.

Dans les plans d'eau

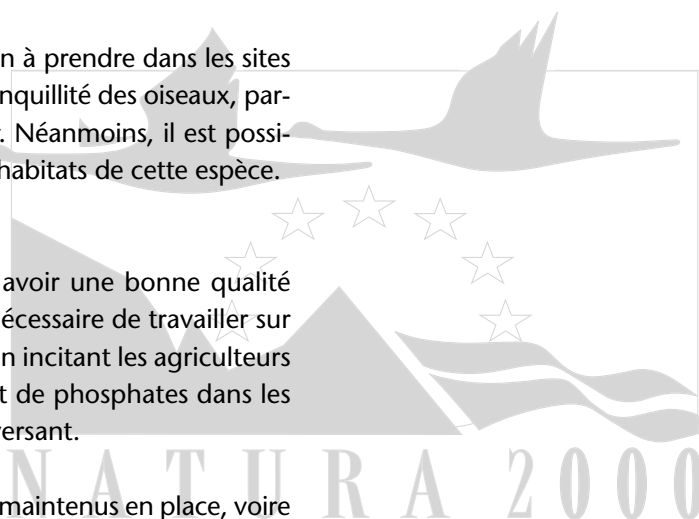
Les gestionnaires veilleront à avoir une bonne qualité de l'eau. Pour y arriver, il est nécessaire de travailler sur l'ensemble du bassin versant en incitant les agriculteurs à limiter les apports d'azote et de phosphates dans les champs et prairies du bassin versant.

Les herbiers aquatiques seront maintenus en place, voire développés. La limitation des populations de poissons herbivores et fousseurs est une mesure qui est favorable aux cygnes chanteurs. La gestion du poisson doit cependant se faire en pensant aux différentes espèces fréquentant le site (rapaces piscivores, hérons, canards...).

Dans les cultures alentour

Le gestionnaire veillera à maintenir une couverture du sol de fin octobre à fin mars. L'idéal serait d'implanter volontairement du colza (éventuellement comme engrais vert) sur quelques parcelles pour répondre aux exigences de l'espèce.

Afin de prévenir les risques de collisions, les différents câbles à haute tension se situant entre le dortoir et le site de nourrissage pourraient être équipés d'un dispositif les rendant plus visibles (boules colorées...).



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

